

António Gaio

Associé | Lisbonne

(+351) 213 218 600
afma@afma.pt

Il coordonne le secteur de la Fiscalité au sein de AFMA où il travaille depuis 2000, et est également co-coordonateur du secteur Banque, Finance et Marchés de Capitaux.
«Le droit doit permettre aux clients d'exercer leurs activités dans un cadre de prévisibilité et en toute sécurité. Il est du devoir de l'avocat de veiller, dans la mesure du possible, à ce qu'il en soit ainsi.»



Vivre

Opérations de titrisation.

Financements structurés.

Avis aux SGOIC et aux ICO.

Conseil fiscal et contentieux fiscal.

Domaines de pratique

Banque, Finance et Marchés de capitaux

Organismes de placement collectif

Mutualisme

Fiscalité

Secteurs

Mutualisme

Financier

Langues

Portugais

Anglais

Parcours professionnel

Bureau d'appui à l'administration de la Sociedade Portuguesa de Seguros, S.A. (1993/1997)

Directeur adjoint du département juridique et responsable de la fiscalité de la Sociedade Portuguesa de Seguros, S.A. (Allianz Portugal société d'assurances, S.A.) (1997/2000)

Avocat au sein de AFMA, Lisbonne (depuis février 2000)

Programme académique

Diplôme de droit de l'Université Catholique Portugaise, 1991

Diplôme d'études supérieures en gestion et fiscalité de l'Instituto de Estudos Superiores Financeiros e Fiscais, 1997

Avocat spécialisé en droit fiscal depuis 2004

Inscrit à l'Ordre des avocats portugais (depuis 1993)

Association fiscale portugaise et Association fiscale internationale (IFA)